

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes CALONNE, BAILLY, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme PORTERET, M. JABER, Mme HALLE, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 21	
Nb de procuration : 1	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY
Convocation du : 02 / 04 / 2024	ABSENT : M. MARTI SECRETAIRE DE SEANCE : M. MEYNIER

DÉLIBÉRATION N° 29 :

Demandes de subventions pour la création d'un espace multisports intergénérationnel inclusif à La Chenailotte

Correspond à l'Affaire 239006M – ARBOIS – CHENAILLOTTE Aménagement sportifs pour le SIDEC

Vu la décision 10/23 du 09/06/2023 confiant au SIDEC un mandat de maîtrise d'ouvrage pour un espace multisports à La Chenailotte,

Vu la décision 20/23 en date du 06/10/2023, confiant la maîtrise d'œuvre au cabinet MV SARL,

Vu la décision 06/24 en date du 8 mars 2024, validant l'avant-projet définitif du projet et autorisant le SIDEC à passer et signer l'avenant de maîtrise d'œuvre,

Considérant l'avant-projet définitif établi par le maître d'œuvre et estimant les travaux à 440 813 € HT dont une option de 30 000 € HT pour le décapage de l'ensemble de la zone aire de jeux, aire de fitness, terrain de boules,

Considérant les modifications apportées au programme avec notamment la suppression de l'anneau de pratique cycliste au profit d'une piste de Pumptrack, et une réalisation à moyen terme de l'aire de jeux enfance et en interne (régie) du terrain de pétanque.

Considérant que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Maîtrise d'oeuvre	29 000.00 €	Etat : DETR (20 % projet)	103 352,48 €
Citystade	65 000.00 €	Etat : ANS (25 % travaux)	108 000.00 €
Eléments de fitness renforcement	35 000.00 €	Région : C2R (forfait) Ou LEADER / Région	150 000.00 €
Skatepark « street+ rampe » sur existant	132 000.00 €	Département (5 % travaux)	22 040,65 €
Parcours SRAV sur tennis existant	32 000.00 €	Autofinancement sur HT	133 369.27 €
Pumptrack	50 000.00 €		
Sanitaires secs	50 000.00 €		
Cheminement en grave et enrochement	21 000.00 €		
Plantations arbres	6 250.00 €		
Aléas phase APD	19 563.00 €		
Option Décapage de l'ensemble de la zone aire de jeux / fitness et terrain de boules	30 000.00 €		
Honoraires mandataire du MO : SIDEC	16 647.40		
Coordonnateur SPS	3 000.00 €		
Plan topographique	1 850.00 €		
Frais de publicité (consultation)	500.00 €		
Provision pour révision des prix	10 000.00 €		
Frais divers et imprévus	14 952.00 €		
Total HT	516 762,40 €	Total	516 762,40 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** la réalisation de ce projet
- **VALIDE** le plan de financement phase avant-projet définitif présenté ci-dessus,
- **SOLLICITE** les subventions de l'Etat au titre de la DETR, du Conseil départemental au titre de l'aide aux territoires, de la Région au titre du C2R et / ou de LEADER / Région et de tout autre programme susceptible d'aider cette opération,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions et à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt et du FCTVA,

.../...

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2024
- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 10 avril 2024

La Maire

Valérie DEPIERRE



Le Secrétaire de Séance,

Pierre MEYNIER